

## Conditions Générales de Vente (CGV) v1.1

L'événement est une soirée dansante à thème comprenant un repas et un débit de boisson.

---

### Article 1 : Prix d'entrée

L'entrée à l'événement est fixée au tarif de 25€ en prévente et 30€ sur place pour un menu adulte ; pour un menu enfant le prix d'entrée est fixé au tarif de 15€ en prévente et 20€ sur place. Dans les deux cas, les boissons ne sont pas incluses dans la formule. Toute sortie est définitive.

### Article 2 : Paiement

Le paiement en prévente se fait via le Bureaux d'Informations Touristiques sur la boutique en ligne à l'adresse web suivante : <https://boutique.paysdevian-valleedabondance.com>

Le paiement sur place se fait à l'entrée de la salle par espèces, chèque ou carte bancaire. Une pièce d'identité peut être demandée. Les coupures de 500€, 200€ et 100€ ne sont pas acceptées, il est demandé à chacun de faire l'appoint, sans quoi l'entrée pourrait être refusée. Les devises étrangères ne sont pas acceptées.

### Article 3 : Remboursement

Aucun remboursement n'est prévu, sauf en cas d'annulation de l'événement par l'organisateur. Le remboursement se fera alors sous 30 jours calendaires.

### Article 4 : Responsabilité

Tout mineur est placé sous la responsabilité des parents pendant toute la durée de l'événement. L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, de perte ou de dégradation des effets personnels. Il n'y a pas de vestiaires.

### Article 5 : Sons

L'intensité du son est régulée pendant toute la soirée car soumise à des restrictions réglementaires. Il n'est donc pas possible d'augmenter le volume sonore.

### Article 6 : Condition physique

La danse étant une activité physique, les participants reconnaissent avoir la condition physique requise. Toute blessure ou problème de santé survenu pendant l'événement est sous la responsabilité des participants.

### Article 7 : Affluence

L'affluence pouvant varier, une attente est possible avant d'être servi pour la restauration. Aussi, certains problèmes techniques peuvent avoir lieu au cours de la soirée.

### Article 8 : Restauration

Le mobilier est réservé à la consommation des produits vendus sur place. Il est interdit d'apporter sa propre nourriture ou boisson.

### Article 9 : Hygiène et maladie

Les participants s'engagent à maintenir une hygiène personnelle compatible avec une activité

physique. Toute personne présentant des symptômes de maladie contagieuse doit s'abstenir de venir.

#### **Article 10 : Dégradations**

Toute dégradation du matériel ou des locaux sera facturée. La responsabilité civile de la personne concernée sera engagée.

#### **Article 14 : Alcoolémie**

Le bar n'est pas tenu de servir une personne déjà sous l'emprise de l'alcool. Des éthylotests peuvent être présents à la sortie de l'événement. **Toute personne en état d'ébriété manifeste (ou jugé alcoolisée par notre personnel) s'engage à ne pas conduire un véhicule.** Si nécessaire, un proche sera contacté pour raccompagner ces personnes alcoolisées. Si le raccompagnement de la personne n'est pas possible par un proche, l'organisateur pourra mandater un taxi pour effectuer le retour de la personne à son domicile, ce service sera facturé à la personne raccompagnée ou à son représentant légal. En cas de litige, la police sera sollicitée.

#### **Article 15 : Droit à l'image**

L'organisateur pourra photographier ou filmer des séquences de l'événement. Les participants donnent leur consentement tacite à la publication de ces images et vidéos. Les visages des mineurs apparaîtront floutés.

#### **Article 16 : Protection des données personnelles**

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), aucune donnée personnelle concernant les participants ne sera conservée, sauf celles nécessaires à la gestion des réservations.

#### **Article 17 : Réclamations**

Pour toute réclamation ou question, veuillez composer les numéros indiqués dans le chapitre Contact des présentes CGV.

#### **Article 18 : Droit Applicable et Litiges**

Les présentes CGV sont soumises à la loi française. En cas de litige, les parties s'efforceront de trouver une solution amiable avant de recourir aux tribunaux compétents.

#### **Contact**

Par téléphone :

Atlas Events - Samuel Defrenne +33 6 78 68 44 78

Quantum prévention - Nicolas Forlini +33 6 84 67 68 59